



COMMUNE DE SULLENS

MUNICIPALITE

Rue du Château 2
1036 Sullens

AU CONSEIL COMMUNAL
DE SULLENS

Sullens, le 26 mai 2026

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2026

RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 36 de la Loi sur la comptabilité des communes, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre :

- les comptes communaux de l'année 2025
- le rapport de gestion s'y rapportant

Conclusion

La Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 11 juin 2026, après avoir :

- vu les comptes et le rapport de gestion présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la Commission de gestion

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Ce préavis est adopté par la Municipalité en séance du 26 mai 2026.

Les comptes ont été révisés le 7 mai 2026 par la Fiduciaire Fiducial S.A. Genève.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

D. Simond

N. Bégel

Commission de gestion :

MM. Benjamin Valet, Claude Saugeon, Sébastien Thiébaud, Florent Eckert, Reto Graf

Rapport de gestion et des comptes 2025

Préavis 3/2026

COMMUNE DE SULLENS

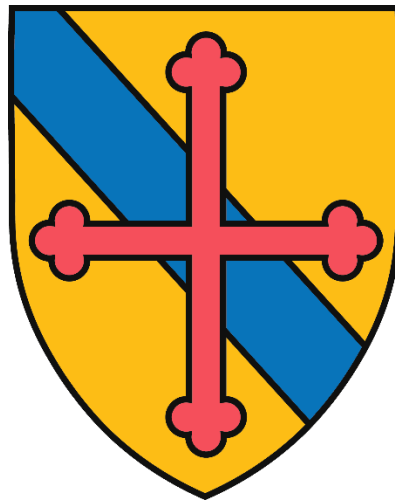


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
L'ESSENTIEL	5
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	6
GÉNÉRALITÉS.....	6
Tableau récapitulatif net par fonction	6
Tableau récapitulatif par nature	7
Répartition du bénéfice	8
Participations cantonales/communales	8
INDICATEURS FINANCIERS.....	9
Capacité d'autofinancement	9
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	10
101. Conseil Communal	10
102. Municipalité	11
110. Administration	13
150. Affaires culturelles	15
180. Transports	15
2. FINANCES.....	15
210. Impôts	15
220. Finances	16
3. DOMAINES ET BÂTIMENTS.....	16
31. Terrains	16
32. Forêts	16
35. Bâtiments communaux.....	17
4. TRAVAUX	19
420. Urbanisme.....	19
430. Routes	19
440. Parcs, places, cimetière	19
450. Ordures ménagères et déchetterie.....	20
460. Epuration	20
5. INSTRUCTION PUBLIQUE – CULTES	21
510. & 520. Groupement scolaire de La Chamberonne	21
580. Eglise	22
6. POLICE	22
610. Gendarmerie	22
611. Patrouilleurs scolaires	23
650. Défense incendie (SDIS)	23
660. Protection civile	23
7. SÉCURITÉ SOCIALE.....	23
710. Service social et intercommunal	23
720. Prévoyance sociale cantonale.....	24
8. SERVICES INDUSTRIELS.....	25
810. Service des eaux.....	25
COMPTES DU BILAN	26
DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES - BILAN PAR COMPTE	26
910 Disponible	26
911 Débiteurs	26
912 Placements.....	26
913 Actifs transitoires	27
914 Investissements	28
915 Prêts et capitaux de dotation.....	28
920 Engagements courants	28
922 Emprunts à moyen et long terme	28
925 Passifs transitoires	29
928 Financements spéciaux & Fonds de réserve.....	29

929 Capital	30
COMPTES D'INVESTISSEMENTS.....	30
PRÉAMBULE	30
C.1 PRÉAVIS CLÔTURÉS	30
Préavis N° 1/2024 DEMANDE D'UN CREDIT D'ETUDE POUR LE CHEMIN DE MOILLE-SULLAZ.....	30
C.2 PRÉAVIS EN COURS	30
Préavis N° 7/2023 et 3/2024 ETUDE ET RENOVATION DE LA GRANDE SALLE	30
Préavis 07/2024 etude exploratoire pour le contournement de sullens et bourmens	31
C.3 AMORTISSEMENTS.....	31
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	32

Annexe : Résumé des comptes 2025 pour le Canton

INTRODUCTION

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Le rapport de gestion contient les informations et commentaires sur les travaux et activités effectués durant l'année 2025.

Il débute par un premier chapitre « L'essentiel » qui vous présente les points principaux du présent rapport suivi d'un chapitre « Généralités » incluant des tableaux récapitulatifs par fonction et par nature, la répartition du bénéfice, une information sur les participations cantonales et communales ainsi que des indicateurs financiers.

Dans les chapitres suivants, il se réfère pour la dernière année au plan comptable « MCH1 » et à la répartition des éléments par fonction :

1. Administration générale
2. Finances
3. Domaines et bâtiments
4. Travaux
5. Instruction publique et cultes
6. Police
7. Sécurité sociale
8. Services industriels

S'ensuit les éléments d'informations en lien avec les comptes du bilan puis la situation des préavis et, pour terminer, une liste d'abréviations courantes.

Tout au long de ce document vous trouverez des liens rouges cliquable vous permettant d'obtenir des informations complémentaires directement sur les structures mentionnées.

→ sullens.ch

Toutes les informations chiffrées sur le budget 2025 ont été adaptée sur la base du préavis n° 7/2025 ayant pour objet l'ajustement des prévisions de nos charges/produits 2025.

Les comptes 2025 ont été approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 27 avril 2026 avec un bénéfice de CHF 43.98.

Bonne lecture !

L'ESSENTIEL

- Les comptes de fonctionnement présentent un excédent de recettes de CHF 399'543.98 ceci avant attributions aux amortissements complémentaires d'un montant de CHF 399'500.-. Il en résulte ainsi un bénéfice de CHF 43.98.

Ces excédents sont principalement la résultante :

- De l'abandon ou du report de certains projets en lien avec le départ de Mme Marie Christine Pitton et M. Christian Gozel au début de l'année et l'arrivée de Mme Sandra Noll et M. Eric Dubauloz ;
 - D'entrée fiscales plus importantes qu'estimées (CHF +270'072.50) ;
 - De prélèvements sur les fonds de réserve pour un total de CHF 629'947.65 (selon préavis n° 3/2024, 7/2024 et 7/2025) ;
 - D'un retour sur la péréquation 2024, dernière basée sur l'ancien système de calculation, plus favorable que budgeté (CHF +29'625.60).
- Un nouvel emprunt de CHF 1'100'000.- a été souscrit pour financer les travaux validés par le Conseil communal, ce qui a eu pour effet d'augmenter le coût de la dette de CHF 15'180.- pour un total de CHF 79'486.-.
 - L'indicateur de capacité d'auto-financement est à nouveau considéré comme « bon » pour les comptes 2025. Ce retour à une meilleure situation par rapport à 2024 est dû à de nombreux projets reportés, la situation financière de notre commune doit donc continuer d'être suivie de près.
 - Reflet des transformations de notre habitat, la population de notre village a augmenté de 66 habitants durant l'année pour arriver à un total de 1291.
 - Les principaux projets traités par la Municipalité et les collaborateurs communaux durant cette année ont été les suivants :
 - La préparation à la migration sur le modèle comptable « MCH2 » ;
 - L'organisation des élections générales 2026 ;
 - La clôture du litige avec l'architecte du projet de l'auberge (comptabilisé sur 2024) ;
 - La finalisation des travaux de la grande salle et la réalisation des travaux d'entretien de l'auberge ;
 - Le remplacement des containers à ordures ménagères et réaménagement du point de collecte de Perroset ;
 - La réalisation de travaux urgents sur nos réseaux d'eau (pompes de la Lovettaz et canalisations de la route de Mex) ;
 - La présentation du préavis sur le Plan Général d'Affectation, accepté avec amendements par le Conseil communal ;
 - L'obtention du label Cyber-Safe.
 - Enfin, pour rappel, ces comptes sont les derniers à vous être présentés sous le modèle comptable « MCH1 ». Dès le 1er janvier 2026, notre bourse communale applique le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (« MCH2 »). Dès lors, les amortissements complémentaires comme réalisés jusqu'à ce jour ne seront plus possibles et les excédents de recettes seront attribués exclusivement à la réserve de politique budgétaire.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

TABLEAU RÉCAPITULATIF NET PAR FONCTION

Le détail des montants indiqués dans ce tableau se trouve dans les feuilles de couleurs en annexe.

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
1 Administration générale	-731'230.15	-910'700.00	-727'487.65
2 Finances	3'507'490.75	3'667'300.00	2'998'961.77
3 Domaines/Bâtiments	354.92	58'400.00	81'599.65
4 Travaux	-520'333.25	-561'800.00	-426'913.06
5 Instruction publique/Cultes	-598'821.23	-618'900.00	-571'998.87
6 Police	-274'128.10	-270'900.00	-279'073.05
7 Sécurité sociale	-1'383'081.66	-1'419'700.00	-1'045'600.05
8 Services industriels	-207.30	-29'700.00	-26'777.25
Clôture	-43.98 (négatif = bénéfice)	86'000.00 (positif = perte)	-2'711.49 (négatif = bénéfice)

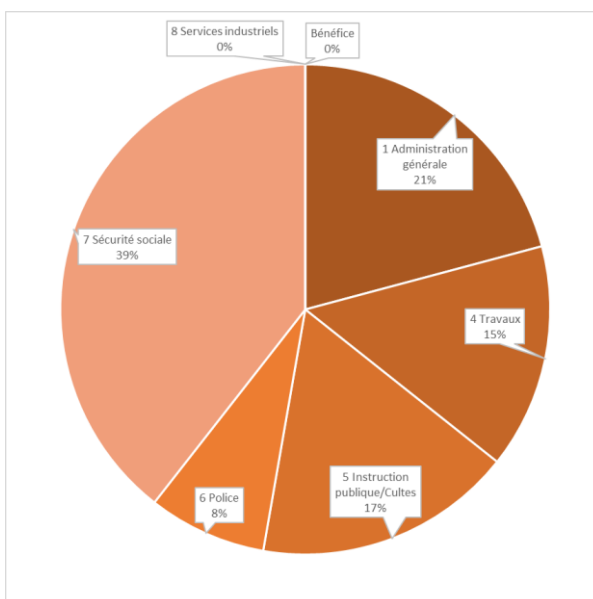
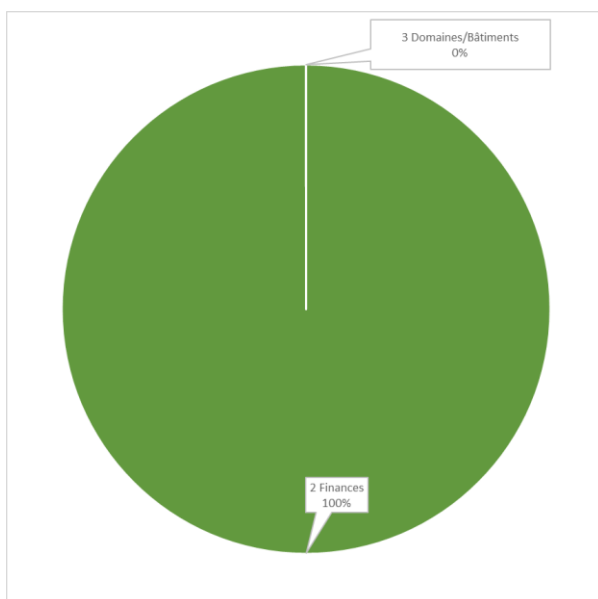
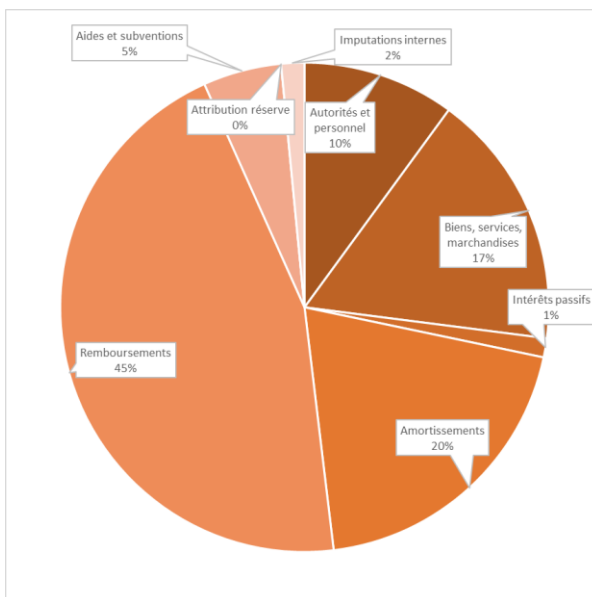
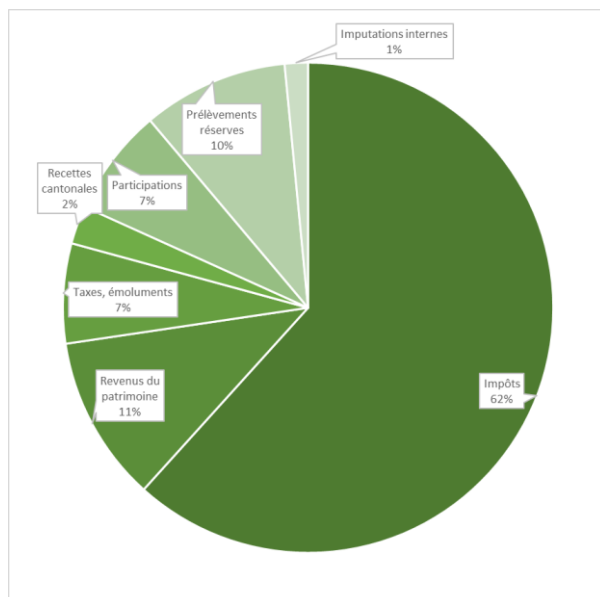


TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR NATURE

Le détail des montants indiqués dans ce tableau se trouve dans les feuilles de couleurs en annexe.

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
CHARGES	6'553'409.58	6'067'900.00	5'722'321.14
Autorités et personnel	659'393.00	650'800.00	658'533.80
Biens, services, marchandises	1'111'605.56	1'330'600.00	1'089'103.36
Intérêts passifs	82'460.42	83'500.00	65'407.72
Amortissements	1'298'170.31	284'500.00	410'647.29
Remboursements	2'961'337.18	3'318'500.00	3'191'959.07
Aides et subventions	339'957.11	322'000.00	241'363.90
Attribution réserve	0.00	0.00	0.00
Imputations internes	100'486.00	78'000.00	65'306.00
REVENUS	6'553'453.56	5'981'900.00	5'725'032.63
Impôts	4'043'092.71	3'792'500.00	4'016'338.61
Revenus du patrimoine	717'921.25	705'600.00	704'824.05
Taxes, émoluments	431'867.89	446'000.00	510'581.92
Recettes cantonales	164'864.50	140'000.00	200'128.55
Participations	465'273.56	715'800.00	122'853.50
Prélèvements réserves	629'947.65	104'000.00	105'000.00
Imputations internes	100'486.00	78'000.00	65'306.00



RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Les comptes de fonctionnement présentent un excédent de recettes de CHF 399'543.98 ceci avant attributions aux amortissements complémentaires.

Pour rappel, ces amortissements complémentaires, librement choisi par la Municipalité, ne sont plus autorisés avec le modèle « MCH2 » qui est entrée en vigueur en 2026. Ainsi, pour cette dernière année, la Municipalité a souhaité amortir un maximum les plus anciens objets de notre bilan ainsi que les quelques objets dont la valeur résiduelle nécessitait une correction.

Les attributions du bénéfice ont été approuvées par la Municipalité selon la répartition suivante :

	Comptes 2025	Comptes 2024
Excédent de recettes	399'543.98	70'546.04
Amortissement réfection du préau du collège (préavis N° 2/2023)	-50'000.00	
Amortissement réfection chaussée route de Mex (préavis N° 3/2013)	-71'000.00	
Amortissement réfection Giratoire-route de Bournens (préavis N° 1/2015)	-62'000.00	
Amortissement achat du véhicule communal (préavis N° 9/2023)	-47'000.00	
Amortissement travaux de mise en séparatif Quartier de l'Eglise (préavis N° 8/2011)	-169'500.00	
Total des amortissements supplémentaires 2024		-67'834.55
Résultat de l'exercice (bénéfice)	43.98	2'711.49

PARTICIPATIONS CANTONALES/COMMUNALES

Pour rappel, à la clôture des comptes, les montants indiqués sont ceux prévus au budget car le décompte final de la péréquation nous parvient en milieu d'année suivante. Les corrections calculées en fonction de la situation financière de l'ensemble des communes du canton sont donc comptabilisées une année plus tard (rubriques « Alimentation » / « Retour »).

Ainsi, le décompte final de 2024, malgré l'augmentation de notre population, nous a été légèrement plus favorable que prévu (CHF 29'625.60 de bonus net sur les comptes 2025).

L'exercice 2025 était le premier sous le régime de la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Les paramètres de cette nouvelle péréquation étant complètement nouveaux, des corrections plus importantes sur les comptes 2026 seront possibles. Nous relevons en outre que les montants des acomptes 2025 figurant aux comptes sont des montants nets, alors que dans le budget 2025, les chiffres communiqués par le canton étaient bruts.

Le résumé se présente comme suit :

	Comptes 2025	Budget 2025
Péréquation intercommunale		
- Péréquation des ressources et des besoins	-642'191.00	-986'000.00
- Compensation des villes	360'399.00	704'000.00
- Corrections décompte 2024		
o Alimentation	-77'630.00	0.00
o Retour	44'622.00	0.00
Police cantonale	-182'041.00	-182'000.00
- Corrections décompte 2024		
o Alimentation	-4'903.00	0.00
Participation à la cohésion sociale (PCS)	-1'162'645.00	-1'163'000.00
- Corrections décompte 2024		
o Retour	67'014.60	0.00
Totaux	-1'597'374.40	-1'627'000.00

INDICATEURS FINANCIERS

Afin de permettre une comparaison intercommunale, une série d'indicateurs standardisés ont été mis en place par la DGAIC (Direction générale des affaires institutionnelles et des communes).

→ vd.ch

L'ensemble des données des années précédentes peuvent-être consultées en suivant les deux liens suivants :

→ public.tableau.com & → mstrpub.vd.ch

Pour ce rapport, nous avons choisi de présenter uniquement l'indicateur de la capacité d'autofinancement qui nous semble suffisant pour illustrer la santé financière de notre commune.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Cet indicateur répond à la question « Quelle proportion des revenus courants est disponible pour financer de nouveaux investissements ? »

Pour l'année 2025, le calcul de la marge d'autofinancement est le suivant :

	2025
Résultat de l'exercice	43
331. Amortissements ordinaires du PA	815'263
332. Amortissements extraordinaires du PA	399'500
38. Attributions aux réserves	0
48. Reprise de réserves	-629'948
Marge d'autofinancement	584'858
Revenu du compte de fonctionnement	6'553'454
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	-629'948
49 Imputations internes	-100'486
Revenus courants	5'823'020

Capacité d'autofin.	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Marge d'autofin.	1'106'641	743'397	1'023'935	1'234'817	726'165	257'037 **	584'858
Revenu courants	4'913'317	5'114'650*	7'588'854*	5'789'219	5'577'007	5'554'726	5'823'020
Capacité	22.5%	14.5%	13.4%	21.3%	13.0%	4.6%	10.04%

* adaptation des chiffres dans le cadre de la succession exceptionnelle

** chiffres corrigés selon tableaux cantonaux par rapport au calcul du rapport de gestion 2024

Les valeurs sont appréciées selon les critères suivants :

Bonne	Suffisante	Insuffisante	Mauvaise
>10%	6-10%	3-6%	<3%

Le retour à une meilleure situation par rapport à 2024 est dû à de nombreux projets reportés, la situation financière de notre commune doit ainsi continuer d'être suivie de près.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
101 Conseil communal	-18'812.50	-16'000.00	-17'741.70
102 Municipalité	-148'835.40	-160'000.00	-170'421.05
110 Administration communale	-458'767.15	-627'700.00	-447'651.40
150 Affaires culturelles	-11'637.50	-12'000.00	-11'381.00
180 Transports	-93'177.60	-95'000.00	-80'292.50
Résultat	-731'230.15	-910'700.00	-727'487.65

101. CONSEIL COMMUNAL

Composition au 31.12.2025

Présidente : Mme Danielle SIMONS

1er Vice-président : M. Alain BADAN

2^{ème} Vice-Présidente : Mme Evelyne ZANGGER

Scrutateurs : M. Arcangelo PREITE, M. Serge BÖHI

Scrutateurs suppléants : Mme Anne DUBAULOZ, M. Christian DUPERRUT

Secrétaire du Conseil : Mme Annette CORTHAY

Huissier : M. Jonathan LEUSCHNER

Vous trouverez les membres des commissions sur le site internet de la commune → sullens.ch

Séances 2025

Le Conseil communal a tenu quatre séances : 6 mars, 8 mai, 12 juin, 11 décembre 2025.

Les préavis suivants ont été traités :

N°	Sujet
1/2025	Modifications du Plan général d'affectation
2/2025	Entretien de l'auberge communale
3/2025	Rapport de gestion et des comptes 2024
4/2025	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Gros-de-Vaud (SRGZA)
5/2025	Budget 2026
6/2025	Ajustement du bilan pour le passage au MCH2
7/2025	Crédits complémentaires 2025
8/2025	Crédit de construction pour l'aménagement du quartier de Moille-Sullaz
9/2025	Nouveaux statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux (AIEE)

Tous les préavis et les rapports traités par le Conseil communal durant l'année sont consultables sur le site internet de la commune → sullens.ch

Le léger dépassement du budget s'explique par l'investissement important de la commission mobilité (CHF 1'380.-) et de la commission du PGA (CHF 3'135.-).

102. MUNICIPALITÉ

Composition et attributions au 31.12.2025

Dicastère de M. Didier SIMOND, Syndic dès le 1^{er} avril 2025

Administration générale – Ressources humaines – Finances – Informatique – Relations extérieures – Communication

Délégations et commissions :

- Délégué aux assemblées générales de l'ARGdV (Association régionale du Gros-de-Vaud)
- Membre de l'assemblée des syndics du district ainsi que du « groupe Venoge »
- Délégué à l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
- Membre du groupe de pilotage (Schéma Directeur du Nord Lausannois)
- Président de la Commission de salubrité
- Membre du Bureau de référence de l'Etablissement scolaire de la Chamberonne

Dicastère de M. Roland VALET, Municipal

Routes – Eclairage public – Services des eaux – Réseaux EC/EU – Espaces publics – Forêts

Délégations et commissions :

- Membre de l'AIEE Penthaz (conseil intercommunal)
- Membre du groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge
- Membre de la Forestière (Société coopérative des propriétaires et exploitants forestiers)
- Membre de la Société coopérative Boipac
- Délégué du SIL Lausanne
- Délégué auprès de COSVEGAZ
- Délégué auprès de la Romande Energie

A noter que M. Roland Valet a fêté ses 25 ans au sein de la Municipalité en 2025 !

Dicastère de M. Thierry GOLAY, Municipal et vice-syndic du 1.4.2025 au 30.6.2026

Police des constructions – Urbanisme – STEP – PCi/SDIS – Gestion des déchets – Police/Sécurité

Délégations et commissions :

- Délégué au Conseil intercommunal du SDIS Venoge
- Délégué à l'Organisme intercommunal de la protection civile
- Membre de l'AIEE Penthaz (conseil intercommunal)
- Membre du Comité de la déchetterie intercommunale
- Délégué auprès de VALORSA

Dicastère de M. Eric DUBAULOZ, Municipal dès le 1^{er} avril 2025

Bâtiments communaux – Environnement – Transports/Mobilité

Délégations et commissions :

- Aucune délégation en 2025.

Dicastère de Mme Sandra NOLL, Municipale dès le 1^{er} avril 2025

Instruction publique – Préscolaire et parascolaire – Manifestations/Sociétés locales – Cohésion sociale

Délégations et commissions :

- Membre du Comité et du Bureau de l'AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord Ouest Lausanois)
- Membre du comité de l'ASAC (Association des Structures d'Accueil de la Chamberonne)
- Membre du Bureau de référence de l'Etablissement scolaire de la Chamberonne
- Membre du Conseil d'Etablissement de la Chamberonne
- Membre du comité de l'APVRL (Association Passeport Vacances de la Région Lausannoise)

Représentations : ARASPE, ASPMAD (CMS, soins à domicile), Réseau Santé Région Lausanne, EHNV (Hôpitaux du Nord Vaudois), AMF (Accueillantes en Milieu Familial), Paroisses protestante et catholique.

Pour rappel, M. Christian Gozel a terminé son mandat au 31 janvier 2025 et Mme Marie Christine Pitton au 31 mars 2025. La répartition des dicastères en vigueur jusqu'à leur départ est identique à celle de l'année 2024. Des chaleureux remerciements pour leur important investissement pour notre village leur ont été adressés lors de leur dernière séance du Conseil communal.

L'élection de leurs successeurs, M. Eric Dubauloz et Mme Sandra Noll, s'est fait tacitement à la clôture du dépôt des listes le 20 décembre 2024. Ils sont tous deux entrés en fonction le 1^{er} avril 2025.

Séances 2025

Dans le courant de l'année 2025, la Municipalité a tenu 47 séances dans lesquelles elle a traité 684 points d'ordre du jour.

110. ADMINISTRATION

Population et démographie

Au 31 décembre	Population	
2017	1005	+ 27 habitants
2018	1036	+ 31 habitants
2019	1035	- 1 habitant
2020	1041	+ 6 habitants
2021	1143	+ 102 habitants
2022	1170	+ 27 habitants
2023	1198	+ 28 habitants
2024	1225	+ 27 habitants
2025	1291	+ 66 habitants

Evolution de la population de Sullens durant l'année :

- Départs : 101
- Arrivées : 160
- Naissances : 13
- Décès : 6

Ressources humaines

Au niveau de l'administration communale et de la bourse, au 31 décembre 2025, nous avons deux collaborateurs pour un EPT (équivalent plein temps) de 1.5. Notre boursier étant sous un régime spécifique équivalent à environ 0.5 EPT supplémentaire.

A titre d'information, nos collaborateurs de voirie, sont engagés pour un EPT de 1.5. Les salaires ne sont pas inclus dans ce compte mais sont répartis dans les divers comptes concernés par leur travail (prorata). Il en va de même pour les auxiliaires que nous engageons à la demande. Cette façon de procéder nous permet de ne pas engager du personnel complémentaire fixe pour qui nous n'aurions pas d'occupations suffisantes sur l'année complète, s'agissant souvent de travaux « sur demande et occasionnels » ou ne pouvant pas être accomplis par une personne seule.

Un écart au budget s'explique principalement par le surplus de travail du boursier pour la préparation à la migration sur le modèle « MCH2 », travail qui n'avait pas été intégré dans le budget 2025.

Bourse communale

Les tâches principales du boursier communal sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision et le suivi du budget ainsi que l'estimation des répercussions des investissements. Notre boursier travaille en étroite collaboration avec la Municipalité et le Greffe pour mettre en œuvre les choix politiques. Pour information, en 2025, il a été établi 1'231 factures, payé 984 factures et passé plus de 3'400 écritures comptables. Son travail comporte également le suivi pour l'encaissement, avec, si nécessaire, les procédures auprès de l'office des poursuites.

En outre, notre boursier fait régulièrement office de conseiller pour la Municipalité et tient également les comptes pour l'église.

Sociétés locales

La Commune de Sullens soutient un nombre important d'organisations, d'associations et de sociétés locales et sportives qui offrent une très grande palette d'activités pour tous les âges et ceci durant tous les mois de l'année. Le soutien communal étant principalement la gratuité des diverses installations et salles à disposition. Les sociétés extérieures bénéficient d'un soutien financier pour les enfants de notre village.

Informatique

Débuté en 2024, le changement de prestataire IT c'est terminé en 2025 comme prévu. Celui-ci a permis d'obtenir la certification Cyber-Safe qui atteste d'une gestion responsable des systèmes informatiques et des données de la population.

Par contre, au vu de la charge de travail générée par la nouvelle répartition des dicastères, le projet de mise en place d'une GED n'a pas pu être réalisé et sera repris en 2026-2027.

Plan climat

20 autorisations pour la pose de panneaux photovoltaïques ont été délivrées en 2025 pour une surface totale de 833 m².

Communication

Hormis la participation à une formation de l'UCV sur la communication des communes, le projet de refonte du journal communal et du site internet n'a pas pu être réalisé suite aux changements intervenus au sein de l'équipe municipale. Il sera repris ultérieurement.

Dons, aides et subventions

Ce poste est également en lien direct avec le Plan climat (PECC) ci-dessus. Voici les thèmes concernés :

- Subvention vélos (CHF 4'820.40)
- Subvention Rail-Check (CHF 12'137.75)
- Abonnements CFF « étudiants et jeunes » (CHF 8'560.-)
- Abonnement Générations (CHF 5'057.25)
- Bibliothèque (CHF 6'700.-)
- SullenS'anim' (CHF 2'000.-)
- Subventions juniors clubs externes (CHF 100.-/enfant)
- Diverses aides aux sociétés et événements

Permis de construire

- 9 permis de construire délivrés
- 32 autorisations dispensées d'enquête, dont 10 pour des panneaux solaires
- 4 permis d'habiter
- 9 permis d'utiliser

150. AFFAIRES CULTURELLES

La participation pour ce poste reste stable.

180. TRANSPORTS

L'augmentation de CHF 12'885.10 par rapport à la facture cantonale de 2024 est conforme au budget. Pour rappel, la répartition du financement entre les communes d'une région de transport public est effectuée sur la base de la population et du coefficient de desserte de ces dernières.

L'horaire 2025 a apporté 8 courses supplémentaires le week-end pour un total de 22 courses et a maintenu les 45 courses journalières en semaine.

2. FINANCES

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
210. Impôts	4'184'572.50	3'914'500.00	4'214'551.00
220. Finances	-277'581.75	-247'200.00	-1'147'754.68
230. Amortissements / fds réserve	-399'500.00	0.00	-67'834.55
Résultat	3'507'490.75	3'667'300.00	2'998'961.77

210. IMPÔTS

Les revenus fiscaux sont légèrement supérieurs à ceux budgétés mais légèrement inférieur à ceux de 2024 malgré l'augmentation de la population. Un changement de la réglementation cantonale nous fait perdre la presque totalité de nos revenus en lien avec les impôts à la source. Cette perte est compensée par l'augmentation des différents impôts conjoncturels en liens avec les achats/ventes d'habitation (bénéfice net, mutation, gains immobiliers).

Extrait de comptes

210. Impôts	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Revenu	2'831'371.13	2'820'000.00	2'833'202.67
Fortune	428'914.08	430'000.00	426'492.26
Source	633.37	20'000.00	38'253.90
Bénéfice net	167'413.40	100'000.00	114'274.45
Fonciers	293'416.20	275'000.00	284'880.50
Mutations	282'313.00	140'000.00	300'242.50
Successions/donations	28'173.90	2'000.00	10'649.50
Intérêts moratoires	26'182.75	15'000.00	28'607.00
Gains immobiliers	150'747.75	140'000.00	179'433.35
Divers autres impôts et postes négatifs (frais, défalcatons, etc.)	43'144.93 -67'738.01	5'500.00 -33'000.00	41'879.25 -43'364.38
Résultat	4'184'572.50	3'914'500.00	4'214'551.00

220. FINANCES

Un nouvel emprunt a été contracté durant l'année pour un montant de CHF 1'100'000.-, celui-ci a eu pour effet d'augmenter les intérêts de la dette conformément au budget prévu.

Pour les commentaires sur la péréquation, se reporter au chapitre → **Participations cantonales/communales**.

Dans le chapitre « Divers intérêts et revenus », nous trouvons les dividendes de nos actions Romande Energie ainsi que les imputations internes des intérêts de nos immeubles et terrains.

Extrait de compte

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Intérêts des emprunts	-79'486.00	-78'000.00	-64'306.00
Fonds de péréquation	-314'800.00	-282'000.00	-1'184'725.00
Divers intérêts et revenus	116'704.25	112'800.00	101'276.32
Résultat	-277'581.75	-247'200.00	-1'147'754.68

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
31 Terrains	13'610.40	12'800.00	16'403.30
32 Forêts	-52'864.60	-60'500.00	-46'208.25
35 Bâtiments	39'609.12	106'100.00	111'404.60
Résultat	354.92	58'400.00	81'599.65

31. TERRAINS

Nous louons en fermage à nos agriculteurs 174'040 m² de terrains agricoles qui sont répartis en 7 lots (9 parcelles).

En 2025, en lien avec les travaux en cours à la grande salle, nous n'avons pas accueilli la communauté Yéniches sur notre terrain en face de la grande salle.

32. FORÊTS

Triage forestier

La Commune de Sullens est rattachée au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge. Il a pour but de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 communes membres et de défendre les intérêts de chacun.

La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique en tant que représentant de la Direction Générale de l'Environnement (DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Les rapports de gestion, établis par le garde forestier, donnent le détail du fonctionnement tant du groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, que des communes liées par les baux à ferme telle que la nôtre.

Selon le plan de gestion de notre forêt, la surface totale de celle-ci représente environ 49 hectares.

→ groupementdelavenoge.ch & laforestiere.ch

→ [Rapport annuel du triage de la Venoge](#) & [Rapport annuel de la Forestière](#)

Refuge et forêt

Le traditionnel martelage s'est déroulée le 10 octobre dans les forêts communales, ceci en présence de L'inspecteur cantonal des forêts M. Jeremy Zürcher, du garde forestier M. Grégory Gabriel, la Municipalité, et de quelques conseillers communaux et invités.

Cette journée a lieu chaque automne et consiste à marquer les arbres qui seront abattus. Cette année le bois martelé est de 275 sylves ce qui représente le nombre de m³ sur pieds, selon un plan de gestion de nos forêts périurbaines.

Ce volume correspond à l'accroissement annuel de notre forêt. Les données des rapports de la gestion forestière sont le reflet exact des m³ façonnés.

Des plantations ont été réalisées sur les surfaces récemment exploitées afin de compléter le rajeunissement naturel existant, avec des érables sycomores, des ormes lisses, des chênes sessiles et des merisiers.

Enfin, un sapin blanc « Président » a été désigné par la Municipalité à proximité du refuge communal. Cet arbre remarquable mesure environ 40 mètres de hauteur pour un diamètre d'environ 90cm.

Une petite place équipée d'un banc et un panneau d'information sur l'arbre a été aménagée.



35. BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Commune possède un ensemble de bâtiments qui sont en grande partie relativement anciens et pour lesquels il est difficile de prévoir l'entretien sur l'année. La difficulté est d'autant plus grande que nous devons indiquer des prévisions individuelles pour chaque immeuble, et non un montant global pour l'ensemble des bâtiments.

Locations

Décompte des locations de l'année :

- Grande salle/buvette : 14 (réouverture des location 01.09.2025 à la suite des travaux)
- Refuge : 65

Travaux principaux et remarques pour l'année écoulée

- 350. Grande salle et battoir
 - Les travaux de rénovations ont été quasiment terminés en 2025 et ceux-ci ont été inaugurés deux fois, tout d'abord le 1^{er} août avec la population, puis le 28 août avec une cérémonie officielle. Le détail financier de ces travaux se trouve dans → [les préavis en cours](#).

- 351. Collège
 - La dernière classe qui n'avait pas été munie d'un ANF (Afficheur Numérique Frontal) est maintenant également équipée.
 - Nous avons reçu une subvention du canton de CHF 15'325.- pour l'aménagement de la cour du collège, montant qui s'est rajouté à notre amortissement annuel.
 - Augmentation de nos frais de chauffage (utilisation complète du bâtiment et augmentation des coûts de production).
- 352. Auberge
 - Les travaux de rénovations prévus par le → **préavis n° 2/2025** amendé par le Conseil communal ont été en grande partie réalisés.
- 353. Maison de commune, boulangerie et appartement
 - Hormis l'entretien courant, aucune intervention spécifique n'a été réalisée.
- 354. Bâtiment commercial, bibliothèque et archives
 - Hormis l'entretien courant, aucune intervention spécifique n'a été réalisée.
- 355. Bâtiments locatifs Lovettaz et Moille-Sullaz
 - Hormis l'entretien courant, aucune intervention spécifique n'a été réalisée.
- 356. Voirie
 - Des travaux de rénovation de la place située du côté Est du bâtiment ont été validés pour une réalisation au printemps 2026.
- 580. Eglise (→ **chapitre « 5. Instruction publique – Culte »** pour les aspects financiers)
 - Des travaux de réparation des pierres extérieures situées à l'entrée du bâtiment ont été validés pour une réalisation au printemps 2026.

Extrait de comptes

35 Bâtiments	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
350 Grande salle/battoir	-109'956.60	-53'100.00	10'385.00
351 Collège	78'358.47	74'600.00	96'119.15
352 Auberge	-33'532.25	-900.00	-18'545.20
353 Maison de commune	-20'368.30	-12'200.00	-19'680.95
354 Bâtiment commercial	5'006.30	-100.00	-67'713.00
355 Locatifs Lovettaz/Moille-Sullaz	161'192.25	150'900.00	147'052.15
356 Bâtiment Voirie	-22'471.80	-28'200.00	-17'923.75
359 Autres bâtiments	-18'618.95	-24'900.00	-18'288.80
Résultat	39'609.12	106'100.00	111'404.60

4. TRAVAUX

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
420 Urbanisme	-57'059.90	-40'000.00	-6'442.30
430 Routes	-206'084.35	-325'600.00	-271'199.05
440 Parcs, places, cimetière	-123'845.70	-140'600.00	-94'685.41
450 Ordures -déchetterie	-922.60	-1'000.00	-678.05
460 Epuration	-132'420.70	-54'600.00	-53'908.25
Résultat	-520'333.25	-561'800.00	-426'913.06

420. URBANISME

Le préavis n° 1/2025 a été accepté avec trois amendements par le Conseil communal lors d'une séance extraordinaire en mai 2025. Le processus de révision du plan général d'affectation communal (PGA) se poursuivra donc en 2026.

430. ROUTES

L'entretien des routes et de notre patrimoine (curage, balayage, travaux d'épaveuse, traitement des fissures, etc.) est suivi de près et les travaux nécessaires sont entrepris dans les meilleurs délais.

Achat d'une nouvelle saleuse pour le véhicule communal équipé du système de dosage à variation continue de la quantité à épandre selon la vitesse d'avancement.



Pour faire suite aux parkings abusifs de voitures ventouses, camping-car et remorques qui péjorent l'utilisation du parking pour les promeneurs, la Municipalité a décidé de réduire la durée de stationnement sur les deux zones dédiées à l'entrée du Bois du Dévin.



440. PARCS, PLACES, CIMETIÈRE

Les places de jeux nécessitent un contrôle et un entretien régulier par nos collaborateurs. Elles sont testées et certifiées une fois par année par le fabricant.

450. ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIE

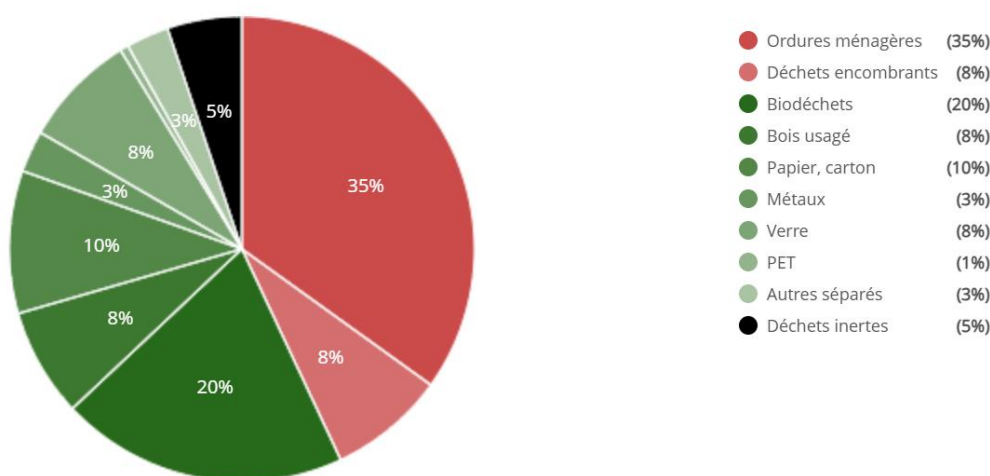
L'équipement en nouveaux containers et la gestion des places de récolte qui avait débuté en 2024 a pu être clôturé en 2025 pour un coût total de CHF 66'246.20 (CHF 30'906.20 sur 2025).

Ces travaux ont été entièrement financé par le fond de réserve dédié.

Le fonctionnement de la déchetterie intercommunale du Carroz ainsi que celui de Valorsa étant efficients, les taxes actuelles ont tout juste permis de couvrir les coûts de ce poste autofinancé.

Extrait des tonnages annuels pour Sullens (→ vaud-stat-dechets.ch)

- Ordures ménagères : 143.91 t (112.3 kg/habitant)
- Déchets encombrants : 33.37 t (26.0 kg/habitant)
- Biodéchets : 82.29 t (64.2 kg/habitant)
- Papier/Carton : 40.81 t (31.8 kg/habitant)



460. EPURATION

Le réseau communal étant raccordé à la STEP de Penthaz (AIEE), les frais de ce compte se rapportent ainsi principalement au réseau d'évacuation EU/EC. Les nouveaux statuts de l'association ont été acceptés en décembre 2025 et entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2026.

Pour rappel, le compte 460 devra être autofinancé dès 2026. Un déficit, tel que présenté dans ces comptes 2025, devra alors automatiquement être compensé par une augmentation de la taxe.

Nous avons eu des mauvaises surprises dans ce chapitre, à savoir :

- Les pompes de relevage des eaux usées d'une partie du quartier de La Lovettaz ont dû être remplacées en urgence (CHF 29'269.00 de frais non budgétisés),
- 55 mètres linéaires entre deux regards de la conduite des eaux claires de la Route de Mex ont dû être également remplacés, ceci suite à une rupture et un bouchage de la conduite par le calcaire (CHF 11'652.05 de frais non budgétisés),
- Des contrôles supplémentaires des réseaux privés du séparatif ont dû être effectués par notre bureau d'ingénieurs dans le cadre de chantiers de rénovations et de constructions nouvelles (plus de CHF 10'000.- supplémentaires au budget),
- Vu la diminution des permis de construire pour les nouvelles constructions, nous n'avons encaissé que CHF 4'248.- de taxes de raccordement au lieu des CHF 30'000.- budgétisés.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE – CULTES

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
510 Enseignement primaire	-376'475.41	-387'700.00	-370'401.38
520 Enseignement secondaire	-198'555.31	-196'300.00	-183'419.37
540 Orientation prof	-1'000.00	-1'000.00	-1'047.90
580 Temple et cultes	-22'790.51	-33'900.00	-17'130.22
Résultat	-598'821.23	-618'900.00	-571'998.87

510. & 520. GROUPEMENT SCOLAIRE DE LA CHAMBERONNE

La commune est impliquée dans la gestion financière de l'EPS La Chamberonne via sa participation aux séances du Bureau de référence. Responsable des transports scolaires, nous organisons les plannings pour le déplacement de tous les élèves entre les 4 villages de notre groupement.

Nombre d'élèves

- Primaire : 676 élèves (676 en 2024) dont 122 de Sullens
- Secondaire : 262 élèves (261 en 2024) dont 40 de Sullens

Utilisation des bâtiments

- Collège de Sullens (4 salles occupées, plus 1 salle ACM et 1 salle de dégagement)
 - 1P/2P : 40 élèves
 - 4P : 39 élèves
- Grande salle
 - Salle de gym

Passeports-vacances

Seule la part des frais à la charge de notre commune nous est facturée, la commune boursière de Lausanne se chargeant d'envoyer à chaque commune son décompte.

6 passeports traditionnels et 7 farnientes vendus en 2025 pour la commune de Sullens.

→ apvrl.ch

580. EGLISE

Dans le cadre de la convention signée entre les cinq communes de la Paroisse de Vufflens-la-Ville (Bournens, BousSENS, Mex, Sullens et Vufflens-la-Ville), tous les frais relatifs aux cultes (organiste, service et frais du culte, etc.) sont pris en charge par la commune boursière de Vufflens-la-Ville et répartis au prorata des habitants aux cinq communes de la Paroisse (pour notre part CHF 5'307.56 selon les comptes / CHF 10'000.00 au budget).

Par contre, nous continuons comme commune boursière de gérer les frais relatifs au bâtiment de l'Eglise et à les répartir entre les trois communes propriétaires (Bournens, BousSENS et Sullens) au prorata des habitants.

6. POLICE

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
61 Corps de police	-209'558.10	-199'800.00	-211'161.55
64 Service inhumations	-723.00	-2'000.00	-128.75
65 Défense incendie (SDIS)	-36'117.10	-38'000.00	-37'852.50
66 Protection civile (PCI)	-27'729.90	-31'100.00	-29'930.25
Résultat	-274'128.10	-270'900.00	-279'073.05

610. GENDARMERIE

La commune de Sullens est rattachée au poste de Gendarmerie d'Echallens. Selon les renseignements reçus, nous habitons dans un village relativement calme. Les données à suivre vont effectivement dans ce sens, la plupart des chiffres étant stables (à noter que ces indications concernent l'ensemble du territoire communal, donc également hors village) :

- 5 vols par effraction dans une habitation
- 27 accidents de circulation, également hors localité

Un agent de proximité est également à disposition de la Municipalité pour toutes questions pouvant concerner la Gendarmerie.

→ vd.ch/djes/polcant/

Pour les commentaires sur la participation cantonale à la police cantonale, se reporter au chapitre

→ [Participations cantonales/communales.](#)

Ce compte inclut également notre participation pour un ASP (intercommunal avec Romanel-sur-Lausanne) ainsi que les recettes y relatives et les taxes de parcage.

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Participations cantonales	-186'944.00	-182'000.00	-195'340.00
Participations ASP Romanel	-13'206.10	-12'000.00	-12'387.10
Amendes et macarons	6'707.00	10'000.00	11'546.55
Résultat	-193'443.10	-184'000.00	-196'180.55

611. PATROUILLEURS SCOLAIRES

Ils sont actuellement au nombre de 5. Ce service à la population et aux élèves répond au besoin de sécurité pour la traversée de la route cantonale depuis fin 2015.

650. DÉFENSE INCENDIE (SDIS)

Lors de l'assemblée générale, le rapport d'activité a été présenté tout comme les comptes.

→ sdis-venoge.com

660. PROTECTION CIVILE

Lors de l'assemblée générale, le rapport d'activité a été présenté tout comme les comptes.

→ pci-gdv.ch

→ Rapport annuel de l'ORPC

7. SÉCURITÉ SOCIALE

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
710 Service social	-285'014.06	-250'000.00	-181'389.65
720 Prévoyance sociale cantonale	-1'098'067.60	-1'169'700.00	-864'210.40
Résultat	-1'383'081.66	-1'419'700.00	-1'045'600.05

710. SERVICE SOCIAL ET INTERCOMMUNAL

AJENOL (Accueil de jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois)

Cette structure, dont la commune de Sullens fait partie des 7 communes membres, regroupe les services suivants :

- Accueil Collectif Préscolaire
- Accueil Collectif Parascolaire
- Accueil en Milieu Familial

Les coûts de ces accueils sont en constante augmentation afin d'étoffer le réseau, répondre aux besoins de la population et également en lien avec la capacité financière des parents.

En 2025, 1'563 (1'549 en 2024) enfants, dont 113 (95 en 2024) enfants de Sullens, ont pu bénéficier d'un accueil au sein du réseau :

- En collectif préscolaire : 501 (347)
- En collectif parascolaire : 1062 (834)
- Auprès des 54 (57) AMF certifiées : 374 (368) enfants de tout âge, dont 33 (25) enfants à Sullens auprès de 3 (4) AMF.

Le réseau compte 12 places supplémentaires dans la structure de Cap'Sul en parascolaire à Sullens. Ce qui offre un total de 811 places (799).

La structure collective de l'APEMS de Sullens (Cap'Sul) et ses antennes de Bousens (Satellite) et Bournens (Météore) ont pu offrir une solution de garde à 122 (122) élèves de nos 3 villages (Bournens, Bousens, Sullens), ainsi que 3 enfants de Cheseaux et un hors réseau.

En 2025, le réseau AJENOL a pu offrir 12 places supplémentaires à nos familles, principalement en parascolaire.

→ ajenol.ch

720. PRÉVOYANCE SOCIALE CANTONALE

Facture sociale

Les acomptes de l'exercice 2025 correspondent au budget de la nouvelle péréquation et sont en relation directe avec notre capacité financière (impôts courants et conjoncturels).

Comme l'année dernière, nous bénéficions d'un retour sur le décompte final de l'année 2024 suite à la prise en charge par l'Etat de Vaud d'une partie des frais de la cohésion sociale, ceci suite à l'accord Canton-Communes négociés par les deux faitières des communes (UCV et AdCV) dans le cadre de la diminution de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales.

Pour les commentaires sur la facture sociale, se reporter également au chapitre → [Participations cantonales/communales](#).

ARASPE

Depuis la reprise par le canton de la majeure partie des coûts liés aux prestations sociales, les communes ne financent directement plus que les frais de fonctionnement des AAS et du CSR, il en résulte une charge de CHF 4'144.60.

L'ARASPE gère entre autres, l'attribution du RI et des PC Familles, ainsi que les prestations complémentaires AVS. Elle met à disposition également l'aide à la réinsertion sociale et professionnelle.

→ araspe.ch

→ [Rapport annuel ARASPE](#)

8. SERVICES INDUSTRIELS

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
810 Service des eaux	-207.30	-29'700.00	-26'777.25

810. SERVICE DES EAUX

Plan Directeur de la Distribution de l'Eau

Le PDDE est un document en continuels ajustement par rapport aux constructions nouvelles, pose de nouvelles conduites et travaux routiers incluant les changements de conduites d'eau potable, ceci pour les principaux points. Ce document est suivi de très près par le Canton (contrôle de qualité de l'eau, subventions, etc.).

Afin d'éviter des pertes d'eau importantes, un contrôle du réseau a été mis en place afin de détecter les fuites. La révision des bornes hydrantes se poursuit annuellement selon un planning bien établi.

Eau potable

Afin de garantir en tout temps une qualité de l'eau potable irréprochable, la Municipalité s'est attaché les services d'un fontainier breveté qui a la charge de la gestion et du contrôle de l'exploitation du réseau d'eau potable, des captages, du traitement de l'eau et du transport.

En tant que distributeur d'eau, la commune a l'obligation de faire prélever des échantillons d'eau potable qui sont transmis pour analyses dans un Laboratoire spécialisé. Une surveillance régulière a été mise en place pour l'installation de mise en pression du réservoir de la Croix. Un turbidimètre a été installé au réservoir pour contrôler la transparence de l'eau, ceci selon les directives de l'AQUA-Contrôle.

L'eau que nous achetons à Lausanne en complément des sources, arrive déjà traitée, mais est également contrôlée.

De plus, l'office de la consommation du canton de Vaud (OFCO) effectue également des contrôles inopinés de la qualité de l'eau.

COMPTES DU BILAN

Extrait de comptes

	Comptes 2025	Comptes 2024
91 ACTIFS	12'000'253.51	11'212'767.20
910 Disponible	931'558.71	410'912.59
911 Débiteurs	1'418'670.92	1'500'085.26
912 Placements	4'999'383.05	5'003'800.00
913 Actifs transitoires	138'140.83	68'951.25
914 Investissements	4'487'000.00	4'203'518.10
915 Prêts et capitaux de dotation	25'500.00	25'500.00
92 PASSIFS	-12'000'253.51	-11'212'767.20
920 Engagements courants	-803'133.47	-681'302.65
922 Emprunts à moyen et long terme	-8'100'000.00	-7'000'000.00
925 Passifs transitoires	-458'693.78	-283'134.62
928 Financements spéciaux & Fonds de réserve	-2'011'239.80	-2'621'187.45
929 Capital	-627'186.46	-627'142.48

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES - BILAN PAR COMPTE

910 DISPONIBLE

Total sur les comptes CEDC, Postfinance et caisse.

911 DÉBITEURS

Impôts en attente d'encaissement via l'ACI, et divers autres débiteurs.

912 PLACEMENTS

Terrains et bâtiments propriétés de la Commune. La surface des terrains occupés par les bâtiments listés ci-dessous représente 8'963 m², soit une valeur d'env. CHF 4'500'000.-. Cette valeur n'est pas indiquée au Bilan.

Préavis n° 2/2025 Entretien de l'auberge communale

Suite au bouclage en 2024 des préavis n° 9/2021 et 5/2024 pour le crédit d'étude « rénovation de l'auberge communale » et à l'adoption du préavis amendé n° 2/2025 pour l'entretien de l'auberge communale, nous pouvons vous présenter la situation provisoire au 31 décembre 2025 de ce poste de la manière suivante :

Préavis n° 9/2021 et 5/2024 valeur au 31.12 2024	300'000.00
Travaux effectués en 2025 du préavis n° 2/2025 (travaux totaux accordés selon préavis n° 2/2025 CHF 148'700.00)	45'583.05
Total coût engagé au 31.12.2025	345'583.05
./. Amortissement 2025 (Travaux du préavis n° 2/2025 amortis sur 3 ans)	-50'000.00
Valeur au 31.12.2025 (Poste 9123.09)	295'583.05

Extrait de comptes

Détail 912	Valeur d'assurance (base indice 2025 - 140) ou estimation fiscale	Valeur Bilan 2025
Terrains non-construits	152'000.00	123'800.00
Bâtiment commercial- bibliothèque	945'840.00	330'000.00
Maison de Commune	2'933'198.00	860'000.00
Voirie	740'376.00	330'000.00
Auberge Etudes et entretien (préavis 9/2021-5/2024-2/2025)		295'583.05
Valeur comptable	1'910'222.00	450'000.00
Lovettaz A et B	2'919'641.00	890'000.00
Moille-Sullaz 5	2'073'008.00	1'720'000.00
Résultat	11'674'285.00	4'999'383.05

913 ACTIFS TRANSITOIRES

Acomptes de l'ACI sur des impôts (principalement) à recevoir et divers.

914 INVESTISSEMENTS

Patrimoine administratif sous déduction des amortissements obligatoires et subventions (selon postes). Les bâtiments du patrimoine administratif n'ont aucune valeur au bilan. Seuls les travaux à amortir y figurent.

Détail 914	Amortissements, reprises de réserves, subventions, travaux et part des privés	Valeurs au 31.12.2025 (amortissements déduits)
Séparatif quartier église	-182'000.00	0.00
Route de Mex	-85'500.00	0.00
Rond-point et rte de Bournens	-81'000.00	0.00
Chemin de Perroset 2 ^{ème} étape	-12'500.00	323'500.00
Eclairage public Perroset 2 ^{ème} étape	-12'000.00	78'000.00
Séparatif Perroset 2 ^{ème} étape	-34'000.00	789'000.00
Séparatif Perroset - privés	-15'500.00	410'500.00
Séparatif Moille-Sullaz	-5'000.00	130'000.00
Routes Rue de l'Eglise – Rue de La Grange Neuve	-5'000.00	130'000.00
Etude Chemin de Moille-Sullaz	0.00	0.00
Etude exploratoire contournement	0.00	0.00
Grande salle – réfection buvette/sanitaires	892'981.90	1'800'000.00
Collège - préau	-80'000.00	50'000.00
Conduite d'eau Perroset 2 ^{ème}	-17'000.00	246'000.00
Conduite bouclage Pâquis	-6'000.00	168'000.00
Conduite Rue de l'Eglise/La Grange-Neuve	-6'000.00	162'000.00
Forêts (pas d'amortissement)	0.00	100'000.00
Véhicules et mobilier achat du véhicule utilitaire	-68'000.00	100'000.00
Résultat	283'481.90	4'487'000.00

915 PRÊTS ET CAPITAUX DE DOTATION

Valeur nominative des actions Romande Energie.

920 ENGAGEMENTS COURANTS

Créanciers divers – principalement factures reçues début 2026, mais concernant l'exercice et la TVA 2025 (transitoires).

922 EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

Montant des emprunts contractés au 31.12.2025

925 PASSIFS TRANSITOIRES

Loyers payés en avance, décomptes impôts, indemnités à payer et autres décomptes en attente.

928 FINANCEMENTS SPÉCIAUX & FONDS DE RÉSERVE

Affectations et reprises de réserves :

Détail 928	Reprise de fonds	Affectation aux fonds	Solde au 31.12.2025	Destination dès 2026 (MCH2)
Fonds affectés				
- Protection civile	-74'387.45		0.00	-
- Ordures ménagères			40'000.00	2900.00 Financement spécial déchets
- Epuration			60'800.00	2900.01 Financement spécial épuration
- Service eau			76'000.00	2900.02 Financement spécial eaux
Fonds de renouvellement				
- Service eau			16'000.00	2900.02 Financement spécial eaux
- Péréquation/social			370'000.00	2940.00 Réserve de politique budgétaire
Fonds de réserve				
- Voirie	-30'000.00		0.00	-
- Routes			200'000.00	2930.00 Préfinancement Chemins AF
- Impôts			230'000.00	1012.99 Créances fiscales douteuses
- Bâtiments	-500'000.00		444'000.00	2930.01 Préfinancement Auberge communale
- Contournement	-25'560.20		424'439.80	2930.02 Préfinancement Contournement de Sullens
- AIEE			80'000.00	2930.03 Préfinancement Ancienne STEP
- PECC		20'000.00	70'000.00	2930.04 Préfinancement Déchetterie intercommunale (panneaux photovoltaïques)
	-629'947.65	20'000.00	2'011'239.80	

929 CAPITAL

Le bénéfice annoncé de l'exercice, soit CHF 43.98, est inclus dans le Capital.

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la dernière présentation de rapport de gestion et des comptes de notre commune sous le système comptable MCH1, nous pouvons vous faire la récapitulation suivante de nos divers préavis soit clôturés cette année et soit en cours.

C.1 PRÉAVIS CLÔTURÉS

PRÉAVIS N° 1/2024 DEMANDE D'UN CREDIT D'ETUDE POUR LE CHEMIN DE MOILLE-SULLAZ

Suite à l'enregistrement de la dernière facture de ce préavis pour le crédit d'étude pour le Chemin de Moille-Sullaz, nous pouvons vous présenter le décompte final suivant :

Décompte pour 2025 :

- Solde factures CHF 17'131.70

Décompte final (en CHF)

Honoraires études 2023	6'519.40	
Honoraires études 2024	47'180.25	
Honoraires études 2025	17'131.70	
Total coût préavis	70'831.35	Préavis N° 1/2024 CHF 69'000.-
./. Amortissement 2024	-53'699.65	
./. Amortissement 2025	-17'131.70	
Valeur au 31.12.2025	0.00	

C.2 PRÉAVIS EN COURS

PRÉAVIS N° 7/2023 ET 3/2024 ETUDE ET RENOVATION DE LA GRANDE SALLE

Les travaux principaux de ce bâtiment ont été terminés pour la rentrée scolaire 2025 avec l'inauguration officielle en date du 1^{er} août 2025. Les derniers travaux d'aménagement ainsi que les décomptes finaux avec les entreprises, l'architecte et les services de l'Etat se termineront dans le courant de l'année 2026. De ce fait, nous pouvons vous présenter le décompte provisoire suivant :

Décompte provisoire au 31.12.2025 (en CHF)

Travaux 2023	7'000.00	
Travaux 2024	950'018.10	
Travaux 2025	1'455'553.20	
Total provisoire coût préavis	2'412'571.30	Préavis N° 7/2023 et 3/2024 CHF 2'618'000.-
./. Reprise de réserve 2024	-50'000.00	
./. Reprise de réserve 2025	-500'000.00	
./. Amortissement 2025	-62'571.30	
Valeur au 31.12.2025	1'800'000.00	à amortir sur 30 ans selon préavis

PRÉAVIS 07/2024 ETUDE EXPLORATOIRE POUR LE CONTOURNEMENT DE SULLENS ET BOURNENS

Les études sont toujours en cours et se termineront dans le courant de l'année 2026. Nous pouvons vous présenter le décompte provisoire suivant :

Décompte provisoire au 31.12.2025 (en CHF)

Honoraires au 31.12.2025	25'560.20	
Total provisoire coût préavis	25'560.20	Préavis N° 7/2024 CHF 50'000.-
./. Reprise de réserve 2025	-25'560.20	
Valeur au 31.12.2025	0.00	

C.3 AMORTISSEMENTS

Le détail du patrimoine administratif se trouve sous → 914 Investissements pour un total d'amortissement en 2025 de CHF 1'214'763.20, soit :

- CHF 274'378.00 d'amortissements obligatoires
- CHF 399'500.00 d'amortissements supplémentaires
- CHF 15'325.00 de subsides reçus
- CHF 525'560.20 de reprises de réserve

A titre informatif, nous avons également enregistré un montant de CHF 83'407.11 pour des amortissements du patrimoine financier (CHF 50'000.00 pour le poste la transformation de l'auberge communale et CHF 33'407.11 pour le poste Pertes sur débiteurs).

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
ACI	Administration cantonale des impôts
AF	Aménagements fonciers
AIEE	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
AJENOL	Accueil de jour des enfants du nord-ouest lausannois
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
AQUA-Contrôle	Assurance qualité de l'eau
ARASPE	Association régionale d'action sociale Prilly-Echallens
ASAC	Association des Structures d'Accueil de la Chamberonne
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
ASP	Assistant de sécurité publique
AVIVO	Association vieillesse, invalides, veuves et orphelins
BH	Borne hydrante
CDAP	Cour de droit administratif et public
CSR	Centre Social Régional
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMS	Etablissement médico-social
EPT	Equivalent (emploi) plein temps
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
ORPC	Organisation régionale de protection civile du Gros-de-Vaud
PDCn	Plan directeur cantonal
PDDE	Plan directeur de distribution d'eau
PDR	Plan directeur régional
PECC	Plan énergie et climat communal
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu d'insertion
SCAJE	Service cantonal de l'accueil de jour des enfants
SCRIS	Statistiques Vaud
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur nord lausannois
SIL	Services industriels Lausanne
STAP	Station de pompage
UCV	Union des communes vaudoises